

ABONNEMENT.

(STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE.)

Un an, cinquante-deux numéros, ... \$1.50
Six mois, vingt-six numéros, ... 0.75

ÉTATS-UNIS.

Un an, ... \$2.00
Six mois, ... 1.00

Les frais de poste sont à la charge des abonnés.

Les lettres et envois doivent être adressés à la France de port.

LE PROGRÈS.

AGRICOLE, INDUSTRIEL, POLITIQUE ET COMMERCIAL.

BELANGER, FRÈRES, Éditeurs-Propriétaires.

L. C. BELANGER, Rédacteur-en-chef.

ANNONCES.

JOUR DE PUBLICATION: LE VENDREDI.

Première insertion, par ligne, ... 8 centimes
Insertions subséquentes, do 2 do

Cartes d'affaires, par année, \$4.00.

Annonces commerciales, et autres, traitées de gré à gré.

BUREAUX ET ATELIERS:

Maison-Twoose, au-dessus du Magasin de MM Dupuy & Dupuy, rue Wellington.

Cartes d'Affaires.

F. S. A. PELLETIER, Arpenteur
S. Provincial. Bureau—à l'Hôtel Continental
rue Wellington.

LOUIS BRUNELLE, Cordonnier,
porte voisine de la pharmacie de W. E.
Ibbotson, rue Wellington, Sherbrooke, P.Q.

JOSEPH-ISRAËL GARNIER, Ébéniste,
avec goût et promptitude.
6m36

TELEPHORE LEMAY, ST. CAMILLE
P. Q., Ébéniste, pour le District
de St. François.

EDOUARD LAROCHE, Voiturier
Réparations faites sous le plus court délai.
En face de l'hôtel de M. Théod. Camirand
rue Factory, Sherbrooke, P.Q.

W. E. IBBOTSON, Droguiste et
Apothicaire. Prescriptions des médecins
soignées avec soin. Rue Wellington,
Sherbrooke, Qué.

M. McKECHNIE, rue Wellington,
Sherbrooke, P.Q., arrive d'Angleterre
avec l'assortiment le plus complet et le mieux
assortiment des Couteaux de l'Est.

JOSEPH FISETTE, Armurier
Serrurier, rue Wellington, Sherbrooke, P.Q.
Réparations et réparations de tous genres
à la main. Toutes sortes d'armes à feu et
d'articles de chasseurs sont en mains et
réparations faites avec goût et promptitude.

CARTIER & BOULANGER, Pharmaciens,
à côté de l'Église Baptiste, 114, rue
Wellington, P.Q. MM. Cartier & Boulanger
tiennent constamment en mains l'assortiment le
plus complet en fait de drogues, médicaments
variés, etc.

FREDÉRIC ST. LOUIS, Pharmacien
et Chimiste, vient d'ouvrir un établis-
sement, coin des rues Main et Craig, Rich-
mond, P.Q., dans le but de détailler des Dro-
gues, Articles de Toilette, Parfumeries, Tein-
tures, Papiers, etc. Les ordres de Messieurs
Médecins seront promptement et soigneuse-
ment remplis.

ST. LAURENT & BERUBÉ, Per-
fumeurs et Ouvriers en cuivre Plombiers
et Poseurs d'appareils à gaz. Bâties en fer-
galvanisé et en fer blanc. Marchands de por-
celaines, tuyaux conducteurs, fourneaux, grilles,
tous articles de plomberie en tous genres
à des prix réduits. Les ordres de Messieurs
Médecins seront promptement et soigneuse-
ment remplis.

THOMAS LARUE, Médecin et Chi-
rurgien, Compton-Centre, P.Q. 6

AVOCATS.

DELTON & FELTON, Avocats et
Procureurs, Sherbrooke et Arthabaska.

BELANGER & CHAGNON, Avocats, Sher-
brooke. Bureau: Maison Twoose, porte
voisine du magasin de MM. Dupuy & Dupuy,
rue Wellington.

Attention particulière aux divers Cir-
cuits du District de St. François.
L. C. BELANGER. J. A. CHAGNON.

DELONG & BROUILLET, Avo-
cats, Compton-Centre, P.Q. Étude: Au-
dessus de la Pharmacie de M. Boulanger.
L. C. BELANGER. P. BROUILLET.

NOTAIRES.

ARCHAMBAULT & ARCHAM-
BAULT, Notaires Publics; agents pour les
Compagnies d'Assurance sur la vie et contre
le feu. "North British and Mercantile," "Stade-
ville," "Citizens," et "Queen"; agents pour
ventes et achats de terres dans les Townships
et agents pour les hypothèques. Bureaux:
Hôtel de Ville, Sherbrooke.
J. A. ARCHAMBAULT, J. L. ARCHAMBAULT,
S. P. & Syndicats. Notaire Public.
33-1a.

HENRI ST. LOUIS, Notaire Pu-
blic, Magog, P. Q. M. St. Louis
pratique dans les deux langues et se chargera
de la vente et de l'achat de terres et acceptera
toute agence qu'on voudra bien lui confier. 3

F. X. DESROSIERS, Notaire Pu-
blic, Compton-Centre, P. Q. Étude: Au
Bureau d'Enregistrement.
M. Desrosiers est Agent du "Crédit Fon-
cier du Bas-Canada" et aussi de l'Assurance
"Royale Canadienne," de Montréal. 15-12m

H. C. H. CHAGNON, Notaire Pu-
blic—Syndic Officiel—Commissaire de la
Cour Supérieure—Agent d'Assurances sur la
vie et contre le feu—Agent de Terres—Agent
pour la Trust & Loan Company—Agent pour
le Crédit Foncier Canadien.
207, rue de la Montagne, St. Jean, P. Q.
207, rue de la Montagne, St. Jean, P. Q.

HISSIER.

JOSEPH VERVILLE, Hissier de
la Cour Supérieure,
HAM-NORD, P. Q.

BENJAMIN LACHANCE, Hissier
de la Cour Supérieure, Ham-Sud. 2

DAMASE BENOIT, Hissier de la
Cour Supérieure, pour le District de St.
François, Weedon, P.Q.

PAUL VAGNIOT, Hissier de la
Cour Supérieure pour le District de St.
Hyacinthe, Acton Vale, P. Q. 3m-50.

HOTELS.

HOTEL DU CHEMIN DE FER,
Tenu par Théodore Camirand, rue Fac-
tory, Sherbrooke. Prix modérés.

UNITED STATES HOTEL (ci-de-
vant Broderick), dans le voisinage im-
médiate de la gare du Grand Tronc et du Pas-
sage de la rue Wellington, Sherbrooke, P.Q.
Propriétaire, M. H. P. Pearson.

MOUNTAIN HILL HOUSE, 5 &
7, Côte de la Montagne, Québec. Joseph
Trudeau, gérant.

HOTEL ALBION, (ci-devant Hô-
tel Clarke), au coin des Rues King et
Wellington, Sherbrooke, Jas. J. Doherty,
propriétaire.

CAFE FRANÇAIS, 24, rue du Pa-
lais, Haute-Ville, en face l'Hôtel Albion,
Québec. Par A. Mangard. Maison de pension,
Cuisine Française, Chambres Meublées. Soins
privés pour repas de commande. 6

HOTEL DU CHEMIN DE FER,
A. Noël, Sherbrooke, Qué., en face de la
gare du Grand Tronc, du Passage et du
chemin de la rue Wellington, Sherbrooke. Pas-
sage révoqués pour tous les convois. Prix
modérés.—Billets à vendre. 1a31

QUEBEC CENTRAL HOTEL, ci-
devant l'Hôtel de l'Assomption, rue Wel-
lington, Sherbrooke, J. D. Champigny,
propriétaire. Cet hôtel a été récemment ré-
aménagé à nouveau. Confort et service de
premier ordre. Prix modérés. 25-1a

A vendre à ce bureau,
Le "Tableau analytique du Code Municipal
de la Province de Québec," contenant les dé-
crets des officiers municipaux ont à rem-
plir durant chaque année.

Prix: 25 Cts.

A VENDRE.

Une bonne MACHINE A COUDRE, toute
neuve, et de première qualité. Conditions ra-
tionnelles. S'adresser à ce bureau.

FEUILLETON.

LA TOMBE DE FER.

XXI.

(Suite.)

Pendant que je travaillais en silen-
ce, pour donner à ce groupe les formes
propres à l'expression finale de ma
pensée, la porte de ma chambre s'ou-
vrit brusquement, et avant que j'eusse
pu faire un pas pour voir qui venait
me déranger, si mal à propos et avec
si peu de gêne, M. Pavelyn me serra
dans ses bras en me félicitant joyeuse-
ment de ma victoire. Il n'y avait pas
une demi-heure que les juges du con-
cours d'après nature avaient fait con-
naître leur décision. Mon généreux
protecteur, qui, depuis longtemps,
avait promis à l'appariteur de l'Académie
une bonne récompense afin d'appa-
reître le premier l'heureuse nou-
velle, avait reçu immédiatement avis
de la décision solennelle, et il était
accouru tout d'une haleine pour sa-
luer l'heureux vainqueur, l'artiste qui
lui devait son talent et son succès.

Les larmes jaillirent de mes yeux,
non pas tant de joie à cause de mon
triomphe, que d'émotion à cause de la
tendre amitié de M. Pavelyn. Il était
plus content que moi; une fierté
rayonnante étincelait dans ses yeux,
et il se réjouissait avec une sincérité
aussi grande que s'il avait obtenu lui-
même la couronne de laurier.

Après le premier épanchement de
sa joie, il dit qu'il avait résolu depuis
longtemps de me faire un cadeau si
j'obtenais le grand prix de l'Académie.
Ce cadeau, il me l'offrit sur-le-
champ. C'était une montre d'or, avec
une chaîne d'or et une clef dans la
quelle était enlascée une pierre pré-
cieuse.

Tremblant d'émotion à la vue de ce
riche présent, vivement touché de la
généreuse délicatesse avec laquelle il
m'offrait, emporté par un mouve-
ment irrésistible de reconnaissance, je
me jetai au cou de mon bienfaiteur et
je l'embrassai en pleurant avec la
même tendresse que s'il eût été mon
père.

C'était la première fois de ma vie
que je me laissais aller à un pareil
mouvement. A peine eusse-je serré
M. Pavelyn contre ma poitrine, que je
reculai, dans la crainte que ma har-
diesse n'eût blessé mon protecteur;
mais il me considérait avec des yeux
humides, et paraissait ému à ne pou-
voir parler.

Après un instant de silence, il me
prit la main et dit :

— Léon, tu as un noble cœur; je
donnerais la moitié de ma fortune
pour que Dieu m'eût accordé un fils
avec un cœur comme le tien. Mais il
m'a permis du moins de te protéger
comme un père, d'assurer ton bonheur
en ce monde. Je me tiens pour suf-
fisamment récompensé par ta reconnais-
sance et par l'espoir d'avoir donné à
ma patrie un artiste distingué. Je
vais te quitter, mon fils; de pareilles
émotions ne me font pas de bien; et,
d'ailleurs, tu dois écrire immédiatement
à tes parents pour leur annoncer
ton triomphe. Viens, cette après-midi,
à trois heures, après la fin de la
Bourse; alors nous serons plus cal-
mes. J'ai donné l'ordre d'apprêter la
table comme pour un festin. Rose
paraît maintenant un peu plus coura-
geuse et plus gaie; la nouvelle de ton
succès l'a rendue joyeuse. Allons, à
cette après-midi; nous boirons un bon
verre à ton premier prix, et nous pas-
serons gaiement quelques heures.

Il me secoua encore une fois la
main et descendit l'escalier.

Je demeurai un instant debout près
de la porte de ma chambre, le front
dans mes mains, me demandant si je
n'étais pas le jouet d'un rêve; mais
ce doute ne fut qu'un éclair. Un sou-
rire de béatitude éclaira mon visage,
et, levant les mains au ciel, je courus,
en louant Dieu, autour de ma cham-
bre, comme un insensé qui ne sait plus
ce qu'il fait. Ce qui me rendait fou
de joie, ce n'était pas la nouvelle de
mon triomphe; sans doute, ce bon-
heur eût suffi pour me causer la plus
vive satisfaction; mais, malgré ma
raison et ma volonté, mon pauvre
cœur était si avide de tout ce qui pou-
vait le rapprocher de Rose, que, par-
mi toutes les raisons que j'avais d'être
heureux, il n'appréciait que celle qui
peut jeter un rayon de lumière dans
mon morne désespoir.

M. Pavelyn n'avait pas dit qu'il
aurait donné la moitié de sa fortune
pour que Dieu lui eût accordé un fils

tel que moi? Étranges et mystérieu-
ses paroles! Rose s'était réjouie de
mon triomphe! Dieu, dans sa bonté
infinie, avait-il résolu de me combler
en un seul jour de plus de bonheur que
n'en peut supporter un faible mortel?

Je fus tiré de ces pensées confuses
par l'arrivée de maître Jean et de
dame Pétronille, qui avaient appris de
M. Pavelyn que je venais de rappor-
ter le grand prix de l'Académie, et
qui apparurent dans ma chambre,
avec un brouillon de vin blanc et trois
verres, pour boire à la santé du pri-
mier.

Avant que la bouteille fût vidée,
l'appariteur de l'Académie vint m'ap-
porter l'avis officiel de la décision des
juges; immédiatement après, trois ou
quatre de mes camarades accoururent
dans ma chambre; et, comme la nou-
velle de ma victoire s'était répandue
rapidement dans toute la ville, tous
mes amis et connaissances vinrent
successivement m'apporter leurs féli-
citations. A peine, au milieu de tou-
tes ces allées et venues, trouvais-je le
temps d'écrire en toute hâte à mes
parents; et, lorsque approcha l'heure
où je devais me rendre chez M. Pavelyn,
je fus obligé d'interdire ma porte
aux visiteurs pour être libre de cou-
sacer quelques minutes à ma toilette.

Je sortis de ma chambre le cœur
joyeux et l'esprit léger. Tous ces
compliments m'avaient rehaussé à
mes propres yeux; ce que M. Pavelyn
m'avait dit m'avait aussi rempli d'es-
time pour moi-même, et il me semblait
que, bien qu'il ne pût jamais y avoir
égalité entre le fils d'un humble
paysan et la fille de ses bienfaiteurs,
la distance entre elle et lui était sin-
gulièrement rapprochée par le triom-
phe de l'artiste. Mais, comme tous
mes châteaux en Espagne tombèrent
en ruine à mon premier pas dans la
maison de mes protecteurs! Rose était
devenue malade tout à coup, et se
trouvait au lit; cette fois, il n'était
pas question d'une indisposition ima-
ginaire, ni d'une bizarrerie d'humeur;
on avait fait chercher le médecin, et
on avait déclaré que Rose était atteinte
d'une légère fièvre.

Madame Pavelyn, après m'avoir
félicité, nous quitta pour aller veiller
auprès du lit de sa fille; elle ne prit
point part au dîner, et ne parut qu'une
seule fois au salon, pour nous dire
que Rose n'allait pas plus mal, et
qu'elle semblait dormir paisiblement.

M. Pavelyn était inquiet de l'état
de son enfant; ce qu'il disait n'était
pas de nature à me tirer de la tristesse
qui assombrissait mon esprit. Le
festin qu'il avait fait servir en mon
honneur ne fut donc pas gai; il ne
parla pas beaucoup, absorbé qu'il était
dans des pensées inquiètes. Rose
était-elle, en effet, réellement malade?
Hélas! cette crainte me faisait trem-
bler et pâlir! Avait-elle feint cette
indisposition pour éviter ma présence
et pour n'être pas obligée de me féli-
citer? Quoi qu'il en fût et quelque
direction que je donnasse à mes ré-
flexions, de tous côtés je ne voyais
que des motifs de chagrin et d'an-
goisse.

Aussi, lorsque je quittai mon pro-
tecteur, j'avais le cœur plus serré et
l'esprit plus abattu que si le prix de
l'Académie m'eût échappé.

XXII

Deux jours après, j'appris de ma-
ître Jean, mon hôte, que l'indisposi-
tion de Rose ne devait pas avoir eu
de suites, puisqu'il l'avait vue re-
venir de l'église avec la femme de cham-
bre.

J'avais donc des raisons de croire
qu'elle n'avait feint cette maladie que
pour ne pas assister au festin donné
en mon honneur.

Cette idée me blessa vivement, et je
pris la résolution de ne plus faire un
pas de longtemps pour voir Rose.
Mais, après avoir lutté contre moi-
même pendant deux semaines, ma
volonté défailloit, et je me rendis chez
son père. Rose était partie pour
Bodeghem avec sa mère; M. Pavelyn
devait aller les y rejoindre le surlen-
demain, et ils resteraient probable-
ment ensemble au château, afin de
jouir du printemps, jusqu'au jour fixé
pour la distribution solennelle des prix
de l'Académie.

Mon protecteur me demanda si je
voulais l'accompagner à Bodeghem.
J'en mourais d'envie, et le cœur me
battait rien que d'y songer; mais je
réfléchis que Rose voudrait proba-
blement revenir en ville aussitôt qu'elle
me verrait paraître à Bodeghem.

Je l'obligeais donc à quitter le cha-
teau, et, d'ailleurs, priverais-je
ma mère du plaisir qu'elle trouvait
dans la compagnie de Rose?

Je refusai donc sous de vains pré-

textes, et je laissai M. Pavelyn partir
seul pour Bodeghem.

La famille de mes bienfaiteurs res-
ta très-longtemps au château sans don-
ner aucun avis de son retour.

J'avais parfois la crainte que Rose
ne trouvât un motif pour ne pas as-
sister à la distribution des prix. Mais,
alors, je réfléchissais que, pour rien
au monde, M. Pavelyn ne renoncera
au plaisir de voir couronner son pro-
tégé devant des milliers de personnes,
et je conservai l'espoir qu'il ne per-
mettrait pas à Rose de manquer à cet-
te solennité.

Le jour de la distribution des prix
arriva enfin. Une vaste salle, que l'on
appelait la *Solitude*, était disposée et
décorée avec beaucoup de luxe pour
cette cérémonie. Le long des murs
flottaient des draperies de velours
rouge, relevées de distance en distance
par des aigles impériales dont les
serres étendues tenaient des branches
de laurier, comme si elles voulaient
couronner les vainqueurs au nom de
leur puissant souverain. Dans chaque
coin s'élevait une gigantesque statue
de la Renommée, la trompette à la
bouche, proclamant le nom de ceux
pour qui la carrière des arts allait
s'ouvrir sous de favorables auspices;
au fond de la salle, sur une estrade,
se trouvaient les autorités du départe-
ment et de la ville: le préfet et le
sous-préfet, le président de la cour im-
périale, une foule de généraux et de
fonctionnaires civils, tellement cha-
rarmés d'or et de décorations, que la
vue de cette richesse éblouissait les
yeux et faisait battre le cœur d'admi-
ration et de respect. Au fond de
l'estrade, on voyait une nombreuse
musique militaire qui, déjà avant le
commencement de la cérémonie, fai-
sait retentir la salle du son belliqueux
des fanfares et des roulements des
tambours. Toute la salle était rem-
plie de spectateurs de tous les états:
en avant, sur des fauteuils et des ban-
quettes de velours, étaient assis les
membres des principales familles d'An-
vers; la noblesse, les riches proprié-
taires et les négociants notables avec
leurs femmes et leurs filles; plus loin,
les bons bourgeois, et plus loin encore,
la classe ouvrière, que l'on pouvait
reconnaître aux blouses bleues des
hommes et aux bonnets blancs des
femmes.

Sur ces milliers de visages de riches
et de pauvres brillait une joyeuse
attente et une vive animation; on eût
pu croire que chacun des spectateurs
était venu là pour applaudir au triom-
phe d'un fils chéri; car tel est le peu-
ple à Anvers: le moindre ouvrier com-
prend et aime les arts et s'intéresse à
la renommée de l'école anversoise.

Les cloches qui avaient remporté les
prix, et qui devaient être appelées tour
à tour pour aller recevoir leurs mé-
dailles des mains du préfet, étaient
assises sur des bancs à part, au côté
gauche de la salle.

De la place où je me trouvais, je ne
pouvais pas bien voir ce qui se passait
à l'entrée de la salle; dix fois par mi-
nute, je me levais de mon banc pour
promener mes regards impatients sur
le public. Tant que l'affluence des
spectateurs avait duré sans interrup-
tion, j'avais nourri l'espoir de voir
bientôt paraître mes bienfaiteurs;
mais, maintenant que la musique avait
déjà commencé l'ouverture qui devait
préceder la distribution des prix, mon
cœur se serrait et je me sentais pâlir;
ils n'étaient pas encore venus! En
me levant, je pouvais voir que les
sièges qu'on avait réservés pour eux
au premier rang des spectateurs res-
taient toujours vides.

Ainsi, ni M. Pavelyn, ni sa femme,
ni sa fille n'assisteraient à mon triom-
phe! Quelle valeur pouvaient avoir
pour moi les applaudissements du
monde entier, si lui, mon bienfaiteur,
si elle, qui m'avait fait artiste, ne les
entendaient pas? Hélas! Rose avait
refusé de venir à la distribution des
prix: ma crainte s'était donc réalisée!

Les derniers accords de la musique
s'éteignirent... Un long soupir souleva
ma poitrine, comme si mon cœur était
soulagé d'un poids écrasant.

Je voyais M. et madame Pavelyn...
et Rose! Dieu merci, mon pressen-
timent m'avait trompé!

Un doux sourire éclaira ma physio-
nomie; je me fis de bonheur; la salle
de fête se remplit pour moi de tous
les rayons que mon âme ravie répandait
sur tout ce que mes yeux pou-
vaient atteindre.

Comme Rose était assise entre ses
parents, au premier rang, je ne voyais
pas sa figure; mais je pouvais, en re-
garant entre les rangs des specta-
teurs, tenir mon regard fixé sur elle.
Il me sembla bientôt qu'un courant
de fluide s'établissait entre elle et moi
pour nous mettre en communication

secrète; je croyais entendre son cœur
battre à l'unisson du mien...

Je fus tiré de ce rêve étrange par la
voix de M. le préfet, qui prononça un
discours éloquent sur la noble et utile
mission des arts dans la société, et qui
fit l'éloge de ceux qui consacrent leur
vie avec dévouement à l'illustration
de la patrie et de l'humanité. Après
quoi, les sons de la musique se mêlè-
rent aux applaudissements des audi-
teurs, et la distribution des prix com-
mença. Vingt élèves au moins de-
vaient être appelés tour à tour sur
l'estrade; car toutes les classes de
l'Académie, jusqu'à la dernière, avaient
concouru. Un grand nombre de ces
vainqueurs étaient des enfants que
l'on voulait encourager en leur don-
nant une branche de laurier ou un
beau livre. Ce n'était que pour les
classes supérieures des trois branches
principales que les prix avaient une
valeur sérieuse, parce qu'ils étaient
un signe que les vainqueurs qui allaient
entrer dans la carrière des arts étaient
armés de toutes les forces et de toutes
les chances de réussite que l'enseigne-
ment académique peut donner à des
élèves intelligents et laborieux. D'abord,
on devait distribuer les prix du
concours d'architecture, puis ceux de
la classe de dessin et de peinture, et
enfin, pour terminer, ceux de la classe
de sculpture; par conséquent, puisque
l'on commençait chaque fois par les
classes inférieures, la médaille d'or
que j'avais méritée devait être distri-
buée la dernière, et mon couronne-
ment devait clôturer la cérémonie.

Pendant que les élèves appelés mon-
taient tour à tour sur l'estrade et re-
cevaient leurs prix au milieu des féli-
citations générales et des accords de
la musique, je ne quittais pas Rose des
yeux; elle applaudissait chaque lau-
réat; je la voyais battre des mains
avec force, et, lorsque le premier prix
d'architecture fut délivré, je crus dis-
tinguer, à travers le bruit de mille ac-
clamations, sa voix douce qui criait
avec enthousiasme :

— Bravo! bravo! bravo!

D'abord, je fus ému de voir que
Rose prenait si franchement part à
l'émotion générale; je pouvais donc
espérer qu'elle ne me refuserait pas ses
applaudissements. Etre applaudi par
Rose, entendre son cri de joie retentir
à mes oreilles! Quel bonheur, quel
éloge pouvait être comparé à un pareil
suffrage.

(A continuer.)

L'Eglise et la Misère.

Durant toute sa vie mortelle, le Fils
de Dieu, le Verbe incarné, n'a cessé
de subir toutes les humiliations, toutes
les douleurs de la pauvreté. Mais
Notre-Seigneur n'a pas seulement
souffert lui-même: il a encore consolé
toutes les souffrances. Il a passé sa
vie à essuyer nos larmes; il a guéri les
malades, secouru les pauvres, relevé
les petits; il a aimé, il a souffert tous
les hommes. ANSI DEVOYONS-NOUS
FAIRE APRÈS LUI. Ici apparaît ce
principe si fécond de l'imitation de
Jésus-Christ: à regarder comme un
bienfait, comme une gloire, la pauvreté
et la douleur, quand elles tombent sur
nous; les soulager chez nos frères,
quand Dieu les leur inflige, c'est tel
est le résumé de tous nos devoirs, tel
aussi l'abrégé de toute l'histoire de la
charité catholique.

L'Eglise, en effet, est par excellence
l'imitatrice de Jésus-Christ. L'Homme-
dieu a souffert: l'Eglise souffre. L'Homme-
dieu a aimé et soulagé tous les
hommes; l'Eglise, animée des mêmes
ardeurs, ne fait guère que cela sur la
terre. L'histoire de l'Eglise et l'his-
toire de la charité, c'est en réalité une
seule et même chose.

Pendant les premiers siècles de l'E-
glise, les PAUVRES ONT ÉTÉ SECOURUS
A DOMICILE PAR LES DIACRES. Les
Diacres sont les mandataires, les re-
présentants, les envoyés, l'œil et la
main du chef de la Communauté chré-
tienne. Ce chef, c'est l'Évêque. En
son nom et en celui de la Commu-
nauté, les Diacres doivent rechercher
tous les pauvres, les visiter, leur porter
les vêtements, la nourriture et l'argent
qui leur sont nécessaires. A Rome,
la ville est divisée en sept régions, que
sept Diacres doivent sans cesse par-
courir et évangéliser: c'est ce qu'at-
testent les Actes des martyrs et le
Livre pontifical. On ne secourait pas,
d'ailleurs, tous les pauvres de la même
manière: "Procurez de l'ouvrage aux
ouvriers," dit saint Clément en sa
première épître. Et il ajoute: "Pour
ceux qui n'ont aucun métier, cherchez-
leur d'honnêtes occasions de gagner le
nécessaire..." Distribuez à propos,
disent les *Constitutions apostoliques*,
donnez à chacun ce dont il a besoin."

Il y a un "Catalogue des pauvres,"
qui est tenu avec une admirable régula-
rité. Durant toute cette époque, le
Diacronisme suffit à tout. Il accom-
plissait à lui seul toutes les œuvres de
miséricorde spirituelles et corporelles.

Mais voici que Dieu donne enfin la
victoire à son Eglise; voici que Cons-
tantin proclame le Christianisme reli-
gion de l'empire. Tout aussitôt com-
mence une nouvelle période de l'his-
toire de la charité.

Les pauvres, après les persécutions
ont été réunis et secourus, non plus
seulement par les diacres, mais aussi
dans certains grands établissements
de charité. On peut diviser ces asiles
en autant de classes qu'il y avait alors
de misères à secourir. Les principaux
sont les maisons pour les enfants (*bre-
phothrophia*) pour les orphelins (*orpha-
nophrophia*) pour les pauvres (*ptochia*,
diakonoi) pour les malades (*nosocomia*,
diakonoi) pour les vieillards (*gerontocomia*).
De toutes parts s'élevaient des palais splen-
dides, et nous en découvrons dans toutes
les provinces, dans toutes les villes
de l'empire. Et à quels rois sont-ils
destinés? Aux misérables, aux pauvres.
Ce sont en réalité des hôpitaux
et des hospices. Ils sont desservis par
les diacres d'abord; puis, par des
clercs qui forment, à Alexandrie reli-
gieux, Comptez, dit saint Jean Chrysos-
tôme, combien l'Eglise nourrit chaque
jour de vierges et de veuves. La liste
de ces pauvres s'élève à trois mille (pour
Constantinople seulement). Ajoutez-y les
détenus dans les prisons, les malades dans
l'hôpital, les pauvres valides, les étran-
gers, les infirmes, les serviteurs de
l'Eglise, et ceux qui viennent lui de-
mander chaque jour des aliments, des
vêtements et d'autres secours." Et les
choses se passaient ainsi sur toute la
surface de l'ancien monde. Rome
donnait l'exemple.

Les palais de la charité s'élevaient
souvent près des basiliques; mais, dis-
sant saint Benoît ont fondé son grand
Ordre, les monastères devinrent aussi
des centres d'une admirable charité.
A leurs portes comme à celles des églises,

20. Que l'on accorde à Sa Majesté pour l'année financière finissant le 30 juin 1877, la somme de \$96,486,616.02 à même le revenu consolidé du Canada.

A la séance du soir, la loi de faillite amendée par le Sénat, est passée, ainsi que la loi concernant les Indiens et nombre de mesures d'un intérêt secondaire.

Séance du 12.

M. Cauchon propose l'adoption du rapport du comité des impressions au sujet du *Hansard*, mais M. Holton s'y oppose formellement parce que cette motion n'est pas dans l'ordre. M. Mitchell se prononce en faveur de la continuation du *Hansard* et espère que son honorable ami, M. Holton retirera son objection.

Sir John A. Macdonald dit que l'objection du député de Châteauguay est une censure sévère contre le comité auquel a été référé cette question du *Hansard*. Ce comité n'aurait pas dû attendre la dernière heure pour présenter son rapport.

M. Cauchon dit qu'il n'aurait jamais supposé qu'il y aurait opposition au rapport du comité, et il espère qu'elle sera retirée.

Après quelques discussions, le point d'ordre est maintenu et la Chambre s'ajourne jusqu'à 3 heures.

A 3 heures, l'huissier de la Verge Noire se présente et annonce à l'Orateur que Son Excellence le Gouverneur Général requiert la présence de la Chambre dans la salle du Sénat. Les membres se rendent dans cette salle, puis Son Excellence lit le discours suivant :

Honorable M. M. du Sénat,
Messieurs de la Chambre des Communes,

Je vous remercie pour le soin et l'attention que vous avez apportés dans l'accomplissement de vos devoirs durant cette session.

La loi que vous avez passée concernant l'administration des affaires des Indiens et leur affranchissement, sera non-seulement utile, parce qu'elle aura consolidé les différents statuts qui sont actuellement en force, mais elle démontrera d'une manière encore plus évidente l'intérêt que le Canada porte aux tribus indiennes. Il est intéressant de savoir que plusieurs de ces clauses ont été suggérées par les conseils des Indiens des anciennes provinces. J'ai l'intention, durant la vacance, de conclure un traité avec les tribus indiennes de la partie ouest de la Saskatchewan, pour obtenir l'extinction de leurs titres de propriétés, afin de livrer une grande étendue de territoire très-fertile, à la colonisation.

La création du district de Keewatin, dans la région Est du Nord-Ouest et la manière rapide dont a progressé l'ouverture des chemins de fer et des lignes télégraphiques de l'intérieur, aura, de concert avec la modification apportée dans le système de la tenure des terres, l'effet de développer le commerce et de donner plus de prestige à la Paissance. J'ai maintenant le plaisir d'annoncer que nous avons actuellement en opération, à l'ouest de la Rivière-Rouge, des lignes télégraphiques sur un parcours de plus de sept cents milles.

Les amendements faits à la loi électorale pour la Chambre des Communes auront l'effet, je n'en doute pas, d'obtenir une expression franche et libre des électeurs dans le choix de leurs députés.

Les mesures que vous avez passées pour obtenir des rapports de faillites frauduleuses et des statistiques de chemins de fer, produiront d'excellents résultats et faciliteront beaucoup l'obtention des informations importantes sur ces différents sujets.

Messieurs de l'Assemblée Législative,

Je vous remercie des subides que vous avez votés pour le service public. Je ne manquerai pas de prendre en considération la clause que vous avez insérée dans la résolution adoptée relativement aux travaux de construction sur le chemin du Pacifique.

Je suis heureux de constater que par un système d'une sage économie, vous avez pu vous dispenser de la nécessité d'imposer de nouvelles taxes sur le peuple et je me flatte que l'augmentation de la prospérité commerciale justifiera vos prévisions pour l'avenir.

Honorable Messieurs du Sénat,

Je regrette d'avoir à vous informer qu'aucun autre progrès a été fait dans les transactions relatives au paiement de la compensation qui devait nous être accordée pour nos pêcheries par le Traité de Washington. J'espère qu'à votre retour dans vos familles, vous y trouverez les espérances d'une saison de prospérité, et que vos occupations et vos entreprises pendant la vacance seront couronnées du même succès que celui que vous avez obtenu pendant vos séances parlementaires de cette dernière session.

Honorable Messieurs de la Chambre des Communes,

Je regrette d'avoir à vous informer qu'aucun autre progrès a été fait dans les transactions relatives au paiement de la compensation qui devait nous être accordée pour nos pêcheries par le Traité de Washington. J'espère qu'à votre retour dans vos familles, vous y trouverez les espérances d'une saison de prospérité, et que vos occupations et vos entreprises pendant la vacance seront couronnées du même succès que celui que vous avez obtenu pendant vos séances parlementaires de cette dernière session.

Honorable Messieurs de la Chambre des Communes,

Je regrette d'avoir à vous informer qu'aucun autre progrès a été fait dans les transactions relatives au paiement de la compensation qui devait nous être accordée pour nos pêcheries par le Traité de Washington. J'espère qu'à votre retour dans vos familles, vous y trouverez les espérances d'une saison de prospérité, et que vos occupations et vos entreprises pendant la vacance seront couronnées du même succès que celui que vous avez obtenu pendant vos séances parlementaires de cette dernière session.

Honorable Messieurs de la Chambre des Communes,

Je regrette d'avoir à vous informer qu'aucun autre progrès a été fait dans les transactions relatives au paiement de la compensation qui devait nous être accordée pour nos pêcheries par le Traité de Washington. J'espère qu'à votre retour dans vos familles, vous y trouverez les espérances d'une saison de prospérité, et que vos occupations et vos entreprises pendant la vacance seront couronnées du même succès que celui que vous avez obtenu pendant vos séances parlementaires de cette dernière session.

Honorable Messieurs de la Chambre des Communes,

Je regrette d'avoir à vous informer qu'aucun autre progrès a été fait dans les transactions relatives au paiement de la compensation qui devait nous être accordée pour nos pêcheries par le Traité de Washington. J'espère qu'à votre retour dans vos familles, vous y trouverez les espérances d'une saison de prospérité, et que vos occupations et vos entreprises pendant la vacance seront couronnées du même succès que celui que vous avez obtenu pendant vos séances parlementaires de cette dernière session.

Honorable Messieurs de la Chambre des Communes,

Je regrette d'avoir à vous informer qu'aucun autre progrès a été fait dans les transactions relatives au paiement de la compensation qui devait nous être accordée pour nos pêcheries par le Traité de Washington. J'espère qu'à votre retour dans vos familles, vous y trouverez les espérances d'une saison de prospérité, et que vos occupations et vos entreprises pendant la vacance seront couronnées du même succès que celui que vous avez obtenu pendant vos séances parlementaires de cette dernière session.

Honorable Messieurs de la Chambre des Communes,

Je regrette d'avoir à vous informer qu'aucun autre progrès a été fait dans les transactions relatives au paiement de la compensation qui devait nous être accordée pour nos pêcheries par le Traité de Washington. J'espère qu'à votre retour dans vos familles, vous y trouverez les espérances d'une saison de prospérité, et que vos occupations et vos entreprises pendant la vacance seront couronnées du même succès que celui que vous avez obtenu pendant vos séances parlementaires de cette dernière session.

Honorable Messieurs de la Chambre des Communes,

Je regrette d'avoir à vous informer qu'aucun autre progrès a été fait dans les transactions relatives au paiement de la compensation qui devait nous être accordée pour nos pêcheries par le Traité de Washington. J'espère qu'à votre retour dans vos familles, vous y trouverez les espérances d'une saison de prospérité, et que vos occupations et vos entreprises pendant la vacance seront couronnées du même succès que celui que vous avez obtenu pendant vos séances parlementaires de cette dernière session.

Honorable Messieurs de la Chambre des Communes,

Je regrette d'avoir à vous informer qu'aucun autre progrès a été fait dans les transactions relatives au paiement de la compensation qui devait nous être accordée pour nos pêcheries par le Traité de Washington. J'espère qu'à votre retour dans vos familles, vous y trouverez les espérances d'une saison de prospérité, et que vos occupations et vos entreprises pendant la vacance seront couronnées du même succès que celui que vous avez obtenu pendant vos séances parlementaires de cette dernière session.

Honorable Messieurs de la Chambre des Communes,

Je regrette d'avoir à vous informer qu'aucun autre progrès a été fait dans les transactions relatives au paiement de la compensation qui devait nous être accordée pour nos pêcheries par le Traité de Washington. J'espère qu'à votre retour dans vos familles, vous y trouverez les espérances d'une saison de prospérité, et que vos occupations et vos entreprises pendant la vacance seront couronnées du même succès que celui que vous avez obtenu pendant vos séances parlementaires de cette dernière session.

Honorable Messieurs de la Chambre des Communes,

Je regrette d'avoir à vous informer qu'aucun autre progrès a été fait dans les transactions relatives au paiement de la compensation qui devait nous être accordée pour nos pêcheries par le Traité de Washington. J'espère qu'à votre retour dans vos familles, vous y trouverez les espérances d'une saison de prospérité, et que vos occupations et vos entreprises pendant la vacance seront couronnées du même succès que celui que vous avez obtenu pendant vos séances parlementaires de cette dernière session.

Honorable Messieurs de la Chambre des Communes,

Je regrette d'avoir à vous informer qu'aucun autre progrès a été fait dans les transactions relatives au paiement de la compensation qui devait nous être accordée pour nos pêcheries par le Traité de Washington. J'espère qu'à votre retour dans vos familles, vous y trouverez les espérances d'une saison de prospérité, et que vos occupations et vos entreprises pendant la vacance seront couronnées du même succès que celui que vous avez obtenu pendant vos séances parlementaires de cette dernière session.

Honorable Messieurs de la Chambre des Communes,

Je regrette d'avoir à vous informer qu'aucun autre progrès a été fait dans les transactions relatives au paiement de la compensation qui devait nous être accordée pour nos pêcheries par le Traité de Washington. J'espère qu'à votre retour dans vos familles, vous y trouverez les espérances d'une saison de prospérité, et que vos occupations et vos entreprises pendant la vacance seront couronnées du même succès que celui que vous avez obtenu pendant vos séances parlementaires de cette dernière session.

Honorable Messieurs de la Chambre des Communes,

Je regrette d'avoir à vous informer qu'aucun autre progrès a été fait dans les transactions relatives au paiement de la compensation qui devait nous être accordée pour nos pêcheries par le Traité de Washington. J'espère qu'à votre retour dans vos familles, vous y trouverez les espérances d'une saison de prospérité, et que vos occupations et vos entreprises pendant la vacance seront couronnées du même succès que celui que vous avez obtenu pendant vos séances parlementaires de cette dernière session.

Honorable Messieurs de la Chambre des Communes,

autre chose qu'à être trompé. Les débats sur la question ont duré plusieurs jours et ont fourni la preuve que les députés ministériels étaient tenus de professer les principes du libre-échange. Cependant les députés rouges de la Province de Québec paraissent n'être que ministériels, tandis que les membres des Provinces Maritimes sont plus que cela; ils sont réellement libres-échangistes. C'est à leur influence directe et à leurs représentations énergiques que le gouvernement a dû céder, dit-on, et apporter de grandes modifications à sa ligne de conduite. On a déjà vu de semblables évolutions produites par la peur, et ce n'est pas la première fois que des ministres se cramponnent à leurs sièges, sans paraître s'inquiéter si cela fait ou non les affaires du pays.

Or donc, après la déclaration positive des députés des Provinces Maritimes, les ministres à l'opposition, dans le cas où des changements seraient faits au tarif dans le sens de la protection, les ministres ont commencé par compter leurs hommes et dans la supposition que l'opposition voterait contre le gouvernement dans n'importe quelle question, ils ont trouvé qu'il était dans leur intérêt de se maintenir accouplés aux députés des Provinces Maritimes. Les résultats ont prouvé au gouvernement qu'il avait calculé juste, car aucun, avant celui-ci, ne s'est trouvé avoir autant de partisans.

La présentation du budget par M. Cartwright, ministre des finances, accompagnée du discours obligatoire, a été une déception générale et publique. La grande lacune qui existait, c'est qu'il n'était nullement question de quelle manière on devra couvrir le déficit qui existera dans les caisses fédérales à la fin de l'année courante. Questionné à cet égard à diverses reprises pendant la session, il s'est constamment renfermé dans le mutisme le plus complet. A la nouvelle que le gouvernement fédéral ne voulait rien faire pour ramener la vie dans notre commerce et favoriser le développement de notre industrie nationale, il en est résulté dans le pays la pénible impression qu'on venait d'être frappé d'un grand désastre, par une plus grande intensité dans la dépression des affaires et menaçant de porter malheureusement trop de préjudice à nos intérêts actuellement sacrifiés à l'avantage du trafic américain.

La prétention de vouloir diminuer le chiffre des dépenses publiques, a été aussi la cause d'un amer dépit. Pour chaque section des affaires ordinaires du pays, il y a eu augmentation plutôt que diminution. Les députés, qui ont eu lieu, sous ce rapport, ont encore prouvé de plus que l'ancien système gouvernemental en était pour ainsi dire la principale et unique cause. Il est vrai de dire, toutefois, qu'il a été vaillamment taillé dans les dépenses du budget de la milice et c'est là certainement une des meilleures choses de la session.

La politique du gouvernement relativement au chemin de fer du Pacifique, a prouvé qu'elle avait subi des modifications. Le rapport que M. MacKenzie a fait à ce sujet intéressé en partie seulement. Pendant qu'il a fait la description des contrées que le chemin de fer allait traverser, des progrès accomplis dans les tracés, des difficultés à surmonter ou à éviter, le premier Ministre a été clair et bien compris; mais quand il s'est agi d'aborder la question d'une manière plus sérieuse, il a été décousu, embrouillé et stérile.

Tout, naturellement, la question de l'acquisition anticipée des cinquante mille tonnes de lisses d'acier, a été de nouveau amenée sur le tapis; une discussion assez sérieuse s'est engagée à cet égard, mais M. MacKenzie étant sûr de ses moutons de Panurge, l'incident a été vidé par un vote général des siens, l'exonérant de tout blâme. Pourtant, là, il y a eu évidemment plusieurs grandes fautes commises et qui formeront toujours de vastes points noirs dans la vie politique de M. MacKenzie.

Quelques explications qu'il puisse fournir, il restera toujours établi; 1o. Que les lisses pour un chemin de fer sont à peu près les choses qu'on achète en dernier lieu et non au moment où les études de tracé ne sont pas encore terminées et dans un temps où l'on sait que les ressources de la Confédération ne permettent pas la construction de cette colossale et gigantesque entreprise; 2o. Que son frère, marchant de fer à Montréal, a bénéficié de cette transaction qu'on ne pourra jamais appeler honnête, et 3o. Que pour son argent—plusieurs millions de dollars—le pays n'a d'autre satisfaction que de savoir, qu'à quelques milles en amont de Montréal, il possède un énorme tas de lisses d'acier, empilées au grand air, et que le temps se charge d'oxyder et de ronger. Et les moutons ont dit que le tout était pour le mieux!

A chaque session, des plaintes se font entendre contre le gouvernement pour cause de négligence de produire, devant la Chambre, les documents nécessaires à l'étude et à la discussion de certaines questions. Cette fois-ci, la chose est allée de mal en pis. On répandait aussi sournoisement que possible à toutes les interpellations; on les laissait un peu tomber dans l'eau, et après, on ne déguisait que ce qui ne pouvait rien gêner et quelques fois même, rien du tout.

Nous avons déjà dit qu'aucun gouvernement n'a jamais compté autant de fidèles serviteurs à sa suite. En effet, il aurait été impossible, croyons-nous, d'imaginer une question dont lequel qu'un des députés de l'un ou l'autre de ces trois-départements de la longue file ministérielle. Cette vérité est devenue de la dernière évidence lors des votes sur la révision du tarif. Plusieurs députés ministériels étaient, dans les commencements, corps et âme pour la protection et en parlaient avec des airs de conviction inébranlable; mais quand il s'est agi de voter, ils se sont rangés du côté de leur parti.

L'opposition, toutefois, a fait des progrès remarquables depuis les élections générales. Elle s'est trouvée de 25 à 30 voix plus forte, lors d'un vote, qu'elle n'était en 1871. Il est admis, même par les ministériels, que si des élections avaient lieu aujourd'hui, le gouvernement serait défait ou ne se trouverait plus appuyé que par une très-petite majorité. Jamais gon-

vernement n'est tombé aussi rapidement que celui-ci, dans l'estime publique. Jamais gouvernement n'a été plus franchement mal vu et mal noté par tous les hommes de commerce et d'industrie. Et la session qui vient d'être close, a encore indubitablement développé les sentiments généraux de mécontentement. Dans les deux sessions que la députation actuelle a eues à passer, le sentiment populaire se fera jour dans l'un ou l'autre vote, de manière à faire comprendre au ministre qu'il faut autre chose que l'hypercentric organisation pour gouverner un peuple libre et intelligent et se maintenir dans la conservation de sa confiance.

Misères du Jour.

DEUXIÈME ARTICLE.

C'est pour ainsi dire un miracle, depuis quelque temps, quand l'un ou l'autre des journaux protestants anglais, laisse passer vingt-cinq heures, sans donner quelque tartine sur la question catholique.

En effet, depuis que le fanatisme abrutit a été réchauffé par la ligne qui se laisse diriger par des imbéciles comme l'évêché Clendinning, ou des menteurs et calomnieux comme le Révérend Borland, les journaux de la secte s'attachent au catholicisme comme des champignons vénéneux.

Si le tempérament de leurs lecteurs s'accommodait de cette nourriture, c'est une preuve de plus que toute la vie de ces saints du dernier jour, consiste à protester contre le catholicisme. Que le catholicisme et ses bons gens se trouvent subitement dans l'embaras, ne sachant plus contre quoi donner du pied.

Nous étions prêt de compter le *Richmond Guardian* au nombre des sept sages de la Grèce moderne, et nous nous estimions heureux de ne pas nous tromper dans nos appréciations à son égard, quand, hélas! son dernier numéro nous est venu dévoiler que la morsure de la bête lui avait été aussi fatale qu'à tant d'autres. Il est parti en guerre à la queue des autres—ce n'est pas la place des braves celle-là—avec trois colonnes de maculature, sous le poids de laquelle il plie et marche avec difficulté.

Cet excellent confrère, naïf, admirable et très-cher au cœur de tous ses amis, a mal fait de tant se charger; une colonne aurait pu suffire et beaucoup de ses lecteurs lui en auraient su bon gré, car avec un tel bagage, il ne pourra pas suivre le gros de la brave armée et il risque fort de se faire faire prisonnier. Dans cette alternative, il faudra manger de la soupe au grua et on ne pourra le plaindre qu'en disant: il ne fallait pas qu'il y aille.

Il y a dans l'ensemble de tout ce mouvement perturbateur, une naïveté difficile à désigner, si bien qu'elle approche du ridicule parfait. L'évidence des faits qui démentent ses prophéties révéleuses, ne le trouble pas un instant; un jour, ce sont les noirs complots de la curie romaine, c'est le Syllabus, c'est l'infailibilité qui rendent la papauté si dangereuse pour les Etats modernes; le lendemain, les mêmes cerveaux malades qui avaient émis ce menaçant fantôme, nous parlent de la déchéance de la papauté, de la décadence du catholicisme et de la déchéance des races latines!

Voyons, braves confrères, est-ce vrai ou non! Avouez que vos espérances sont aussi ridicules que vos terreurs et songez que le catholicisme a déjà défilé les passions, les assauts, les violences, les tyrannies de bientôt dix-neuf siècles et de plus de quarante despotes tout-puissants.

L'ennemi qui se lève en face de lui, en ce moment, est déjà à moitié vaincu avant le combat; c'est un ennemi décrié, dissolu, épuisé par l'immoralité de ses complots. Il a fait appel à tout ce qu'il y a de gangrène dans la société, et les sociétés secrètes ont jeté là-dessus une simulacré d'organisation. Il semble, au premier aspect, qu'il y a de la force et de la vie dans ce vaste réseau d'embûches; mais non, il n'y a que des convulsions fatigues.

Mais la théologie, la casuistique, la morale, la liturgie, voire même les prophéties que les Balaam de la ligne arrangent chaque jour en sauces diverses, auront encore à être réchauffés les effets qu'ils s'en promettent. Ils ne songent pas qu'en réalité la fièvre, la peste, déciment leurs rangs et que l'alarme est au quartier général.

Pour être bien compris, il faut parler clair et net. Le fameux Bismark—celui qui tient la corde à faire pour tous ces pantins—au moment où il s'appropriait à donner le dernier choc à l'Eglise, s'est vu tout-à-coup arrêté par les ravages de l'épidémie socialiste. Il avait creusé ses retranchements dans la bûche et cela tient mal. De son côté, l'infériorité s'accuse par tout ce qu'il y a de corrompu, de malsain et de dévoyé dans la société; du côté de l'Eglise, on trouve tout ce qu'il y a de fort, de viril, de généreux. Les protestants honnêtes sont effrayés des alliances faites pour étouffer le catholicisme, car le communisme et le socialisme inspirent plus de terreurs que l'ultramontanisme qui n'aura jamais le tort d'être partagé ou commandé.

C'est un spectacle frappant que celui qui nous est donné par les ennemis de l'Eglise; nous entendons ces ennemis de principes, ces diplomates et stratèges commandant le feu. Ils ont presque perdu de vue le but de l'expédition commune, tant ils sont obligés de se protéger eux-mêmes contre les dangers auxiliaires qui composent la majorité du camp. En Allemagne, il est question de sanctionner des lois de rigueur contre les socialistes, et partout se produit un grand effort de réaction contre le radicalisme extrême. En France, Thiers et Gambetta, quoiqu'on en dise, voient l'abbé béant devant eux, et la ligne politique qu'on leur attribue actuellement est de nature à le confirmer. Ils reculent et ils ont raison, en présence des agissements des factions qui voudraient tout renverser, la religion comme la liberté.

Si l'Eglise était animée des rancunes et des ruses humaines, elle n'aurait qu'à se réjouir de voir ses ennemis recruter leurs soldats dans la file de la société; elle n'aurait qu'à savourer la satisfaction de les voir aux prises avec les périls imminents qu'ils créent eux-mêmes sous leurs pas. Mais non,

l'Eglise veut et doit sauver la société et elle la sauvera. Elle prêtera main-forte à ses persécuteurs pour les tirer, eux et leurs alliés, du gouffre où ils se précipitent.

Cette mission-là n'appartient qu'à l'Eglise catholique qui ne vit pas d'expédients, mais de principes, et elle l'a toujours fidèlement remplie.

A l'heure actuelle, la lutte, non pas au Canada, mais dans la vieille Europe, prend des proportions même inconnues en 1848. Le fanatisme religieux que les insensés de la ligne abrutie voudraient réchauffer est repoussé du pied, comme une vieilleur, par les *sans-Dieu* de l'ancien monde, contre lesquels tout homme honnête, sage et chrétien, s'unira à l'Eglise de Rome, comme étant l'adversaire le plus puissant pour combattre efficacement les malpropétés et les insanités sociales, que le génie du mal est en train de suggérer aux partisans directs ou indirects du renversement de l'ordre de choses actuelles.

Le protestantisme a ouvert la porte. Beaucoup de ses adeptes—même l'intelligent rédacteur du *Richmond Guardian*—croient, inconsciemment, qu'elle doit rester ouverte. Si on n'aide pas au catholicisme à la fermer, il s'en chargera tout seul, sans répondre toutefois des ravages de l'ennemi commun. Ceux-ci seuls, qui donnent complaisamment la main à la révolution, sont responsables des maux qu'elle entraîne à sa suite et une fois qu'ils seront couchés dans le cercueil pour avoir goûté du poison, le temps de se repentir sera écoulé.

Mais puisque nous avons un peu parlé de notre confrère de Richmond, nous ne pouvons finir sans dire un mot à notre autre confrère, très-aimable quand il le veut bien, et de la *Gazette de Sherbrooke*, et qui, lui aussi, accuse des velléités de ferrailleur. Nous lui dirons donc, pour qu'il ne soit pas jaloux, qu'il est haut de taille et grand d'intelligence, et que, dans les questions actuelles, nous serions certainement plus souvent d'accord avec lui, si, du sommet de sa tour élevée, il ne se servait pas trop, pour ses observations, du télescope que les bons templiers et les abrutis de la sainte ligue, lui ont fait cadeau.

Nouvelles Politiques.

La pétition contre l'élection de l'Hon. M. Garneau, à Québec, a été retirée, et la contestation abandonnée.

Les dépêches d'Ottawa mandant que M. L. O. David, du *Bien public*, a été nommé, traducteur du journal de la Chambre des Communes.

M. Kennedy a remporté la victoire dans le comté de Mégantic. Sa majorité est de 175 voix. Dans les circonstances, c'est un beau triomphe, mais les conservateurs ont le droit de se montrer fiers. Nous félicitons cordialement le nouvel élu et tous ceux qui ont contribué à son élection.

Son Honneur le juge Caron est parti de Québec pour aller entendre les plaidoiries dans l'affaire de la contestation électorale de M. Lafontaine, dans le comté de Sherbrooke. La cour siège à Waterloo.

Les avocats sont MM. Baker et Curran.

Il y a déjà cent témoins d'assignés.

Avant-hier soir, M. Desjardins, M. P., a été l'objet d'une démonstration flatteuse de la part des ouvriers de M. Redpath, raffineur de sucre. Ces ouvriers se sont rendus chez M. Desjardins et lui ont présenté une adresse, dans laquelle ils le remercient d'avoir plaidé avec des arguments solides, la cause de l'industrie à laquelle ils appartiennent.

La semaine dernière, nous annoncions que l'Hon. *Penny*, sénateur, était mourant à Ottawa. C'était une erreur typographique. Il est allé dire M. *Perry*, sénateur, de Cobourg, Ontario. On sait que M. *Perry* est de Montréal et l'un des principaux rédacteurs du *Herald*. Il est assez facile de confondre ces deux noms, mais on voit que les personnes sont bien différentes.

Dans la cité des Trois-Rivières, M. Arthur Turcotte a été élu par 215 voix de majorité sur M. Normand. On attribue sa victoire à l'appui qu'il a reçu de la part des commerçants de bois et de la population anglaise. Nous félicitons notre jeune collègue et lui souhaitons de marcher, dans la vie publique, sur les traces de feu l'Hon. M. Turcotte, son père.

Voilà encore une bonne journée pour les conservateurs.

La mort vient de frapper un membre de la Chambre des communes. M. THOMAS SCATCHERD, député de Middlesex-nord, Ontario, est décédé, à Ottawa, samedi dernier. Il était malade depuis environ quinze jours. On attribue sa maladie au surcroît de fatigue qu'il a dû éprouver durant les longues séances du comité des subside, dont il était le président, ainsi qu'à l'air vicié qu'il a respiré dans l'appartement où se tenait le comité, et aussi à la mauvaise qualité de l'eau que l'on boit dans les édifices du Parlement. Il avait été élu pour la première fois en 1861, dans son comté natal, qu'il a représenté jusqu'à sa mort. Il était âgé de cinquante-trois ans.

Il y aura prochainement plusieurs vacances nouvelles au Sénat.

On sait qu'une disposition spéciale de la constitution décide que tout Sénateur qui laissera passer deux sessions sans paraître à la Chambre perd son siège *ipso facto*. Il y a actuellement deux membres du Sénat qui sont dans ce cas, Sir Edward Kenny, de la Nouvelle-Ecosse, et l'Hon. M. De Léry, de Québec.

Sir Edward Kenny est un ancien ministre et conseiller législatif à la législature de la Nouvelle-Ecosse. A sa sortie du ministère, en 1870, il fut nommé administrateur du gouvernement de la Nouvelle-Ecosse, et fut le lieutenant-gouverneur Howe, et fut élu chevalier peu après. Il est catholique.

Il est ramené que le siège de M. Edward Kenny sera donné à M. Power, député à Halifax.

M. De Léry aurait pour successeur M. Poyer, député du comté de Beauce aux Communes, et le fils de M. de

Léry se porterait candidat dans le cas où cet arrangement aurait lieu, pour recueillir le mandat abandonné par M. Poyer.

L'Hon. M. Robertson, autre sénateur du Nouveau-Brunswick, a aussi perdu son siège pour la même cause. M. Robertson a laissé le Canada pour s'établir en Angleterre, il y a quelque temps.

On annonce aussi la nomination prochaine de M. J. Carruthers, de Kingston, l'adversaire banal et toujours malheureux de Sir John.

Encore une Injustice!

M. Hume, chargé par le gouvernement de Québec de s'enquérir des faits concernant l'annulation de certains lots de terre, dans le comté de Compton, vient de faire son rapport. Il recommande la remise des titres de la plupart de ces lots aux acheteurs primitifs, à condition qu'ils accomplissent sans délai les obligations imposées par les lois de colonisation. On dit que ce rapport est approuvé par le ministre des terres.

Ultramontanisme de M. de Boucherville, voilà de tes coups! Encore une injustice pour la minorité anglaise!

La Presse.

On lit dans le dernier no. du *Protecteur Canadien*, publié à Fall-River, Mass :

"M. J. B. Vannase, ex-rédacteur du *Protecteur Canadien*, a quitté cette ville pour Lawrence, Mass., où il se propose de séjourner quelques semaines, puis il retournera au Canada pour y continuer ses études du droit. Ses nombreux amis n'oublieront pas de s'être si souvent excellents qualités et l'affabilité de ses manières. Nous lui souhaitons bonheur et succès."

M. Barthe de la *Gazette de Soleil*, annonce qu'il est maintenant le seul rédacteur responsable de ce journal.

On dit que M. J. B. Brousseau, son ex-collaborateur, doit reprendre bientôt la publication du *Messager de Soleil*.

Un citoyen bien connu de Québec a frotté, samedi après-midi, près des Ursulines, l'élève-proprétaire d'un journal satirique, *Le Fugro*, qui a vu le jour il y a quelques semaines.

Le propriétaire frotté prend son recours devant les tribunaux.

Nouveau et éclatant miracle accompli à Lourdes.

Nous voyons par les admirables correspondances du Rvd. M. Ouellette, publiées dans la *Minerve*, et du Rvd. M. O'Donnell, publiées dans le *Courrier de St. Hyacinthe*, que lors de la visite, à Lourdes, de ces deux membres du clergé canadien, ainsi que de leur compagnon de voyage, le Rvd. M. Blanchard, il s'y est accompli un grand miracle par la puissante intercession de la Vierge de Bernadette. Messire Blanchard, curé de Ste. Angèle, a eu l'infinie bonheur d'être le témoin oculaire de cette intervention visible d'une puissance surnaturelle. C'était le jour de l'Annunciation de Marie, 25 mars. Le Rvd. M. Blanchard, après avoir dit la messe dans la basilique de l'Immaculée Conception, était descendu à la grotte, tandis que ses compagnons offraient, à leur tour, le Saint-Sacrifice. Sa prière fut exaucée sur la plate-forme qui est entre la Grotte et le gars, et il vit plusieurs personnes portant une jeune femme évanouie, d'une pâleur cadavérique et presque inanimée. Ces personnes entrèrent avec leur fardeau, dans l'endroit où est la piscine remplie de l'eau de la Grotte. Quelques instants après, l'heureux prêtre entend des cris de joie et ces mots : *miracle, guérie*. Et il voit sortir la jeune malade qui s'écrie : "Je suis guérie, je marche, je parle." Elle manifeste sa joie devant la foule qui s'assemble autour d'elle, et elle répète à tous qu'elle a été guérie par Notre-Dame de Lourdes. Tous pleuraient et riaient en même temps. Un vieux prêtre était là, il tombe à genoux et la multitude l'imita, et tous récitèrent le chapelet de la Vierge. M. Blanchard disait qu'il viendrait bien encore volontiers de l'Amérique pour être témoin d'une pareille scène.

Voici quelques détails sur la maladie et la guérison de celle qui a été l'objet d'une aussi grande faveur de la part de la Sainte Vierge, détails que l'heureux curé de Ste. Angèle a recueillis de la bouche même de cette jeune fille.

"Il y a dix ans que je souffrais d'une affection de la moelle épinière. Il y a un an que je garde le lit. Je ne pouvais plus rien faire et il ne me restait plus aucun espoir humain. Je ne pouvais presque plus parler. (En effet, dit M. Blanchard, avant qu'elle entrât dans la piscine, j'avais remarqué que sa parole ressemblait à un sifflement, inintelligible pour moi et pour ceux qui l'entouraient.) Je me fis apporter ici, de Bordeaux, pleine de confiance en la Vierge. Aussitôt que j'ai été mise dans la piscine, je me suis sentie guérie. Je l'ai dit et voyez comme je marche bien, comme je parle bien; je salue la vie qui revient à chaque instant." Elle pleurait encore, elle riait, elle remerciait la Ste. Vierge.

Quel bonheur ce sera, pour nos dignes et vénérables canadiens, lorsqu'ils seront de retour au pays, de raconter les choses merveilleuses qu'ils ont vues à la Grotte de Lourdes!

Nécrologie.

M. WILLIAM FARWELL, agent du Gouvernement de Québec pour la vente des terres, circonscription de St. François, est décédé avant hier, à St. François, Gould, canton de Bury.

M. FARWELL était un des plus anciens citoyens de nos cantons. Il jouissait du respect et de l'estime de tous ceux qui étaient en rapport avec lui. Il était le père du caissier de la Banque des Cantons de l'Est, de notre ville.

Ses funérailles ont lieu aujourd'hui, à Huntingville.

Hier, est décédé, à Sherbrooke, M. ALBERT E. STONE, typographe, dans les ateliers de ce journal, à l'âge de 21 ans.

Cet excellent jeune homme a été ravi tout à coup à l'estime de ses nombreux amis.

Lundi et mardi de la semaine dernière, il était plein de santé et à son poste. Mardi soir, le corps de musique dont il faisait partie eut l'accident de jouer jusqu'à une heure avancée de la nuit. C'est alors qu'il contracta la terrible maladie, inflammation des poudrons, qui, en huit jours, le conduisit à la mort.

Il était originaire du canton d'Easton.

5
 E
 E
 S
 D
 B
 C

ons
m-
me-
our
tus
scri-
oul-
ant

ENT
cus
c. 31
des-
srix.
ner-
ar la
ues,
real.
ont-
27

ARD
er
—
É.
—
épar-
S,
avec
AN.
—
de la
pour
jours
tonde-
ent,
—
re.
—
ILLE

1.
 1,
 5,
 .
 es les
 onfier
 autre-
 nient
 vailié
 s, de
 aines,
 riles
 FAI-
 TE

e Jeu-
naires,
ral
R,
set en
sor-

ET DE

astam-
sin un
ble de
Meu-
portés

3in.78

e.

on

Carthy.
tabou-
nent
en le
loyer,
le prix.
il. Fai-
que; en-
néral.
de jno.

ie Sher-
 e fême.
 heroes en
 , et en-
 n beau
 granit
 le même
 e, dont
 est qu'a
 ain est
 gré de
 AYA,
 Onford,
 -m

